

Vous avez observé un nid de frelon asiatique



Que faire ?

L'agglo de Cap Atlantique a mis en place un partenariat avec l'association Polleniz, pour mettre en œuvre un **programme de lutte contre le frelon asiatique**

Si vous observez un nid de frelon asiatique, voici la démarche à suivre :



- ▶ **Contactez votre mairie** pour l'informer de la découverte du nid (communiquez la localisation précise et vos coordonnées) ;
- ▶ **Un référent communal viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires** (hauteur, support, accessibilité...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à notre partenaire Polleniz.
- ▶ **Une entreprise spécialisée interviendra** sur demande de Polleniz dans les meilleurs délais pour **procéder à la destruction**. L'intervention vous sera uniquement facturée **55 €** quel que soit le montant total de cette dernière (de 70 € à plus de 1 000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid) ; le reste dû sera automatiquement facturé et payé par votre agglo de Cap Atlantique.

D'un point de vue biologique, à partir de la mi-novembre, les populations de frelons asiatiques à l'intérieur des nids commencent à décliner. Dans ces conditions, de **fin novembre à début avril l'agglo ne prendra pas en charge les interventions** de destructions de nids, hormis dans les conditions suivantes : activité importante constatée ou nid situé dans un secteur sensible à proximité de lieux de vie ou dans un secteur fréquenté sur la voie publique.



ATTENTION : toute intervention réalisée en dehors de cette procédure ne pourra faire l'objet d'une participation financière de Cap Atlantique et restera donc entièrement à votre charge. N'appellez les pompiers que s'il y a un danger imminent, dans tous les cas ne tentez pas d'enlever un nid par vos propres moyens.

Plus d'infos sur www.cap-atlantique.fr | @Capatlantiquelagglo |    

Cap Atlantique

L'action au service du territoire ! **L'agglo**

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoublac
La Turballe • Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf